Congo, Rép. Dém.: Déclaration orale sur les violations des droits de l'homme et l'impunité en République Démocratique du Congo (RDC)

DIALOGUE INTERACTIF AU COURS DE LA 45ème SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Monsieur le Président,

L'Organisation Mondiale Contre la Torture **« OMCT »** et ses partenaires, la Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme **« VSV »**, SOS Information Juridique Multisectorielle **« SOS IJM »**, Alliance pour l'Universalité des Droits Fondamentaux **« AUDF ONG »** et Save Congo ASBL, sont préoccupés par la recrudescence des graves violations des droits de l'homme et l'impunité en RDC.

En effet, la situation dans le Kasaï, reste tendue puisque de récents affrontements intercommunautaires en août 2020 ont provoqué des déplacements forcés de plus 26400 personnes, des morts et des cas de violences sexuelles.

Cette situation résulte d'un choix politique des autorités congolaises qui bien que préconisant la mise en oeuvre des recommandations du rapport Mapping ont décidé de ne pas investiguer les crimes graves du passé y compris plusieurs décennies de torture, disparitions forcées, violences sexuelles dans l'Est et dans le Kasai.

En dépit des efforts de la justice militaire, cette culture de l'impunité encourage la recrudescence des violations des droits de l'homme qui avait pourtant diminué. Au cours du premier semestre 2020 les nations unies ont enregistré 4013 cas de violations des droits de l'homme dont 43% de ces violations sont imputables aux agents de l'État et le reste par les groupes armés. Les détentions au secret continuent dans les cachots de l'ANR alors qu'elles avaient été officiellement proscrites par le chef de l'État en 2019.

Les défenseurs des droits de l'homme, comme le Prix Nobel de la Paix le docteur Mukwege qui dénoncent cette culture de l'impunité, font l'objet de menaces de mort.

Monsieur le président,

La covid19 a aggravé la situation dans les prisons congolaises dont le taux de surpopulation atteint souvent les 600% contaminant près de 150 détenus.

Nos organisations invitent le conseil à recommander :

- La création des mécanismes judiciaires et non judiciaires notamment une Commission Vérité et Réconciliation et les Chambres mixtes spécialisées pour juger et réparer les graves violations de droits de l'homme
- La mise en oeuvre des recommandations du Comité contre la torture sur la fermeture définitive des lieux de détention secret, l'amélioration des conditions de détentions et la création d'un mécanisme de prévention de la torture confirme aux standards internationaux.

Pour plus d'informations :

Pour SOS-IJM : Justin BAHIRWE, Coordonnateur, (+243) 997 706 157, bahirwe.justin@gmail.com,

Pour VSV : Rostin MANKETA, +243 995 814 266, manketanrostin@yahoo.fr,

Pour AUDF : Henri WEMBOLUA +243816582458, audfrdc@gmail.com,

Pour Save Congo, Guy Kitwe : +243822257898, kitwemulunda@gmail.com,

Pour l'OMCT : Isidore NGUEULEU, +41763741315, icnd@omct.org

Contact média:

Iolanda Jaquemet

ij@omct.org

(+) 41 79 539 41 06

Directrice de la Communication

L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) est la principale coalition mondiale d'ONG luttant contre la torture et les mauvais traitements. Elle compte plus de 200 membres dans plus de 90 pays. Son secrétariat international est basé à Genève, en Suisse.

Copyright © 2010 Organisation Mondiale Contre la Torture PDF généré sur: January 18, 2021 13:13